



Rallye national du Sud Sauvage - NTR 2022

21 – 22 Mai 2022

Organisation ASA Réunion – 1906

Visa FFSA N°142

ADDITIF N°3

Saint Denis, le 16 mai 2022

ANNEXE – ITINERAIRE ET HORAIRES

1^{ère} Etape – Epreuve Spéciale N° 2 -4 - 5

Lire : TD Chemin Terrain Bache à Arrivée

2^{ème} Etape – Liaison 17 – ES 10 à CH 10 A

Pour cause de travaux, l'itinéraire est modifié comme ci-dessous :

Contrôle	Itinéraire	Km partiel
L17	TG RD 3 à Rue Paul Demange (RD31)	3,70
	TG Rue Paul Demange à Chemin Ariste Pothin	0,70
	TD Chemin Ariste Pothin à Chemin Estellien Sorres	0,70
	TTDt Ch. Estellien Sorres à Ch. Karl de Lavergne	0,40
	TD Ch. Karl de Lavergne à Rue Mahé de Labourdonnais	0,35
	TG Rue Mahé de Labourdonnais à rue Alfred Isautier	2,50
	TG Rue Alfred Isautier à rue Gal de Gaulle	0,10
	TG Rue Général de Gaulle à Place du Vieux Moulin	0,10
CH 10A	Arrivée 2^{ème} Etape et Rallye	

Le Comité d'Organisation

« Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs lors de sa 1^{ère} réunion »

Organisation : ASA Réunion – BP 539 – 97471 Saint Denis Cédex – Mél : asareunion@orange.fr

Site internet : www.asareunion.re